

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis**

Communiqué de presse

22 janvier 2016



LA CADES INAUGURE SON PROGRAMME DE FINANCEMENT 2016 EN CLOTURANT AVEC UN VIF SUCCES UN PREMIER EMPRUNT EN DOLLARS

Montant : US\$3,5 milliards – maturité : 3 ans – coupon : 1,5%

Après la présentation la semaine dernière à la presse, à Paris et à Londres, de son programme de financement pour 2016, la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale), a clôturé hier avec un vif succès son premier emprunt de l'année d'un montant de 3,5 milliards de dollars US.

Ce premier emprunt de référence en dollars émis en 2016 par la CADES a été réalisé dans le cadre de son programme établi selon la règle 144A/3(c)(7) de la U.S. Securities Act de 1933 aux Etats-Unis.

Principales caractéristiques de l'émission

Le prix de cette émission de coupon de 1,5%, de maturité 3 ans (échéance 28 janvier 2019), a été fixé à 99,831%. La transaction a été conclue avec une marge correspondante à un écart de 49 points de base au-dessus de la courbe des swaps américains (équivalent à 50,2 points de base au-dessus du bon du Trésor américain de maturité 3 ans).

La CADES a mandaté BNP Paribas, Goldman Sachs, HSBC et Morgan Stanley pour diriger cette opération.

Plus de la moitié de l'emprunt souscrit par les banques

Ce premier emprunt de l'année s'est caractérisé par une forte demande des investisseurs internationaux permettant de constituer un livre d'ordre de 45 investisseurs en moins de 24h.

Le placement s'est effectué auprès d'investisseurs en Asie pour 31%, au Royaume Uni pour 30%, dans le reste de l'Europe pour 25%, aux Etats-Unis pour 11% et au Moyen Orient pour 3%.

Les banques ont souscrit plus de la moitié de l'emprunt (54%), suivies par les banques centrales et institutions officielles pour 36% et les gérants de fonds pour 10%.

**CADES
REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR**



Patrice Ract Madoux
Président du Conseil d'Administration
01 55 78 58 03, patrice.ract-madoux@cades.fr

actifin
communication financière

Relations presse et investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11, acommerot@actifin.fr

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District de Colombie). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.